

Journal des traducteurs Translators' Journal

"Calque", mal ou bienfait ?

Robert Dubuc

Volume 10, Number 1, 1er Trimestre 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061138ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061138ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Dubuc, R. (1965). "Calque", mal ou bienfait ? *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 10(1), 28–30. <https://doi.org/10.7202/1061138ar>

C'est en écartant les expressions ÉLIGIBLE, ÉLIGIBILITÉ de leur sens électoral, le seul qu'elles aient en français, qu'on arrive à dire pareilles sottises. Est éligible celui qui peut être élu. Le fait d'avoir droit à certaines indemnités ou prestations ne rend éligible à rien. C'est ADMISSIBLE qu'il faudrait dire pour parler français. Car, si étrange que cela puisse paraître, il ne suffit pas d'aligner des mots à consonnance française pour parler français.

ROBERT DUBUC, Montréal



“CALQUE”, MAL OU BIENFAIT ?

La traduction est une terre propice à l'éclosion du calque, c'est-à-dire l'emprunt à une langue étrangère d'une locution ou d'un terme dont on traduit les éléments. Le traducteur, qui est toujours aux prises avec des tours ou des appellations sans équivalents connus dans sa propre langue, incline naturellement à traduire littéralement les éléments qu'il identifie dans la locution étrangère. Un tissu qu'on nomme en américain *wash'n wear* deviendra sous la plume du traducteur un *lavez-portez*.

Ce procédé peut avoir du bon. Il élimine, sur le plan phonétique, la multiplication des xénismes dont la prolifération peut corrompre la structure phonétique d'une langue. Sur le plan fonctionnel, il intègre directement les expressions nouvelles dans des familles sémantiques existantes, permettant ainsi aux usagers d'en percevoir immédiatement le sens.

Par contre, il peut souvent présenter des dangers sérieux sur le plan du vocabulaire, d'abord, en opérant des glissements de sens qui dénaturent la valeur sémantique de termes existants. Dans une locution comme “compliments de la saison”, les termes sont tout à fait dénaturés. Dans pareil cas, le calque contribue à un gauchissement du vocabulaire nuisible à l'intelligibilité générale du langage.

Le même inconvénient peut se présenter sur le plan syntaxique lorsqu'on copie la structure syntaxique anglaise : science-fiction, service-station, etc., au détriment de l'ordre syntaxique français¹.

Plusieurs facteurs ont, chez nous, contribué à répandre l'usage plus ou moins intempestif de calques de toute farine. La tendance archaïsante et fixiste de notre français le rend, somme toute, peu apte à désigner les réalités nouvelles. De plus, la majorité des appareils et des nouveautés qui arrivent sur le marché portent déjà l'étiquette anglaise ou américaine. Ce simple fait est déjà une invitation à la traduction plutôt qu'à la création. À ces facteurs s'ajoute

(1) Cf. Vinay et Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, p. 47. Les auteurs distinguent d'abord le calque d'expression “qui respecte les structures syntaxiques de la langue d'arrivée, en introduisant un mode expressif nouveau”. C'est le type du calque *fin de semaine*, *pneu à neige*, etc. Ce calque se distingue du *calque de structure* “qui introduit dans la langue une construction nouvelle”. Exemples : science-fiction, haut-parleur, etc. Il est étonnant de constater que les calques d'expression sont beaucoup plus courants au Canada que les calques de structure. Notre habitude de la traduction nous a peut-être sensibilisés au respect de la structure syntaxique française.

l'influence d'un sentiment nationaliste têtu qui cherche à fermer systématiquement la voie à l'emprunt mais qui se contente cependant bien facilement de la première désignation venue pourvu qu'elle ait une consonance française.

Les conditions étaient donc propices à l'éclosion de calques. Certains se défendent assez bien : fin de semaine (*week-end*) analogue à fin de partie; lavez-portez (*wash'n wear*), qui rejoint un certain nombre de composés verbaux; télésouffleur (*teleprompter*²), qui s'inscrit dans une nouvelle famille étymologique : téléroman, téléthéâtre, etc.; col-blanc (*white collar*), la figure évoquée ici n'est pas incompatible avec les tendances générales du français; meurtre qualifié (*qualified murder*), on dit déjà en français vol, délit qualifiés.

Mais la très grande majorité de nos calques font double emploi avec des expressions françaises existantes. Ce seul défaut devrait suffire à les éliminer d'emblée. Ainsi, année de calendrier (*calendar year*) fait inutilement concurrence à année civile; aviseur légal (*legal advisor*) à conseiller juridique; unité mobile (*mobile unit*³) à car de reportage; bureau chef (*head office*) à siège social; compliments de la saison⁴ (*season's greetings*) à nos meilleurs vœux; course sous harnais (*harness racing*) à course attelée; long jeu (*long playing*) à microsillon⁵.

La liste pourrait s'allonger indéfiniment. Ces anglicismes déguisés n'ont de français que la forme. On en vient ainsi, à force de calques, à parler anglais avec des mots français. C'est là que le bât blesse. Si les traducteurs, avant de calquer l'expression anglaise, faisaient un brin de recherche pour s'assurer qu'il n'existe pas déjà une expression française reçue, notre langue serait soulagée d'un nombre considérable d'anglicismes.

Le calque ne peut se défendre que s'il pallie une lacune réelle de la langue. Encore là, il faudrait se méfier d'une trop grande servilité. Pourquoi, par exemple, dire chèque de voyageurs ou pneu à neige (d'après *traveller's cheque* et *snow tire*) quand chèque de voyage en pneu d'hiver, par leur caractère un peu plus abstrait, semblent plus conformes à l'esprit du français.

D'après Darbelnet et Vinay⁶, lorsqu'on veut combler une lacune de la langue, tout en évitant l'emprunt, il vaut mieux créer des mots à partir du fonds gréco-latin que de recourir au calque⁷. C'est ce qu'on a tenté avec magnétoscope (*videotape recorder*), ergothérapie (*occupational therapy*). Cette solution offre l'avantage de pouvoir former des familles de mots. Magnétoscope a engendré magnétoscopie (*videotape recording*), magnétoscopique (adj.)

(2) Ce mot désigne un aide-mémoire électronique utilisé en télévision.

(3) Studio mobile servant à la diffusion d'émissions hors des studios.

(4) Calque de structure.

(5) Nos publicitaires portent une bonne part de responsabilité dans la dissémination de ces calques. MICROSILLON a cours depuis près de vingt ans en français. On lit pourtant tous les jours *long jeu* dans les annonces de nos journaux.

(6) *Op. cit.*, *ibid.*

(7) M. Marcel Galliot n'hésite pas à placer l'emprunt aux langues savantes et l'emprunt aux langues étrangères sur le même pied. D'après lui, ceux qui s'obstinent à refuser l'emprunt ne proposent à sa place que des "calques linguistiques" qui ne valent, ni pour la précision, ni pour l'"économie verbale", les mots d'emprunt qu'on prétend écarter. Il convient pourtant de rappeler que l'emprunt présente de bien plus grands dangers au Canada qu'en France, en raison de notre situation géographico-économique.

et magnétoscoper (verbe); ergothérapie a donné ergothérapeute (**occupational therapist**). Elle peut donc constituer un enrichissement très important pour la langue. Mais l'aspect savant des mots ainsi formés en rend l'assimilation à la langue courante parfois assez pénible. On ne peut prétendre que le problème des néologismes puisse se résoudre une fois pour toutes. Chaque cas constitue un cas d'espèce. Le traducteur doit choisir, compte tenu de certains principes, la solution qui lui semble le mieux convenir.

ROBERT DUBUC, Montréal

